



Coppet, le 23 septembre 2026

CONSEIL COMMUNAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la séance du Conseil communal de Coppet de la législature 2026-2031, qui est fixée au :

Lundi 5 octobre 2026 à 20h15

**Salle communale
Place des Ormes**

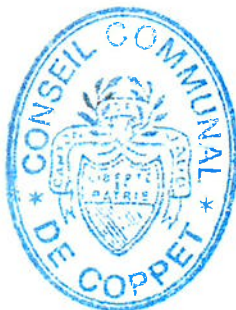
L'ordre du jour sera le suivant :

1. Modification de l'ordre du jour (si besoin) ;
2. Appel ;
3. Assermentation de deux conseillers ;
4. Approbation du procès-verbal du 31 août 2026 ;
5. Communications du Bureau du Conseil communal ;
6. Communications de la Municipalité ;
7. Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;
8. Préavis n° 04/2026-2027 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 ;
9. Préavis n° 05/2026-2027 concernant la demande de crédit de CHF 134'000.00 pour l'acquisition d'une nouvelle camionnette pour le service de la voirie, ainsi que de l'infrastructure de rechange nécessaire.
10. Préavis n°06/2026-2024 concernant l'abrogation du Règlement concernant le service des taxis.
11. Préavis n° 07/2026-2027 concernant l'autorisation générale à accorder à la Municipalité pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières pour la législature 2026-2031 ;
12. Préavis n° 08/2026-2027 concernant l'autorisation générale à accorder à la Municipalité pour la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition et l'aliénation de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités pour la législature 2026-2031 ;
13. Préavis n° 09/2026-2027 concernant l'autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031 ;
14. Préavis n° 10/2026-2027 concernant l'autorisation générale à accorder à la Municipalité pour l'acceptation de legs et de donations affectés de conditions ou de charges, ainsi que l'acceptation de successions pour la législature 2026-2031 ;
15. Préavis n° 11/2026-2027 concernant la compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2026-2031 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles ;
16. Préavis n° 12/2026-2027 concernant la rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031 ;
17. Préavis n° 13/2026-2027 concernant l'abrogation de la Convention intercommunale relative à la construction et à l'exploitation du Centre sportif des Rojalets.
18. Divers et propositions individuelles ;
19. Nomination des commissions ad hoc et fixation des séances de travail pour les commissions.

Conseil communal de Coppet

Le Président

Yves Riesen



La Secrétaire

Claire Gavin